

# Montréal Budget 2018

Budget de fonctionnement

Portrait fiscal de l'arrondissement  
Le Sud-Ouest





# Le Sud-Ouest

## Taux de taxation et tarification<sup>1</sup>

### Taux de taxes foncières générales

#### Taux par catégories d'immeubles

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,6657
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,6678
Immeubles non résidentiels	3,1935
Terrains vagues	1,3314

### Réserve financière de l'eau

#### Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,1015
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,1015
Immeubles non résidentiels <sup>2</sup>	0,3324

#### Tarifification de l'eau

Immeubles résidentiels :	Aucune tarification particulière.
Immeubles non résidentiels :	Tarif au compteur de 0,22 \$/m <sup>3</sup> sur l'excédent de 100 000 m <sup>3</sup> .

### Réserve financière de la voirie

#### Taxe spéciale pour travaux de voirie

Immeubles résidentiels	0,0033
Immeubles non résidentiels	0,0224

### Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0661
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0443

### Tarifification des matières résiduelles

Aucune tarification particulière.

<sup>1</sup> À moins d'avis contraire, tous les taux foncières sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

<sup>2</sup> En 2018, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,57 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.

# Le Sud-Ouest

## Répartition des valeurs foncières imposables et compensables

En millions de \$

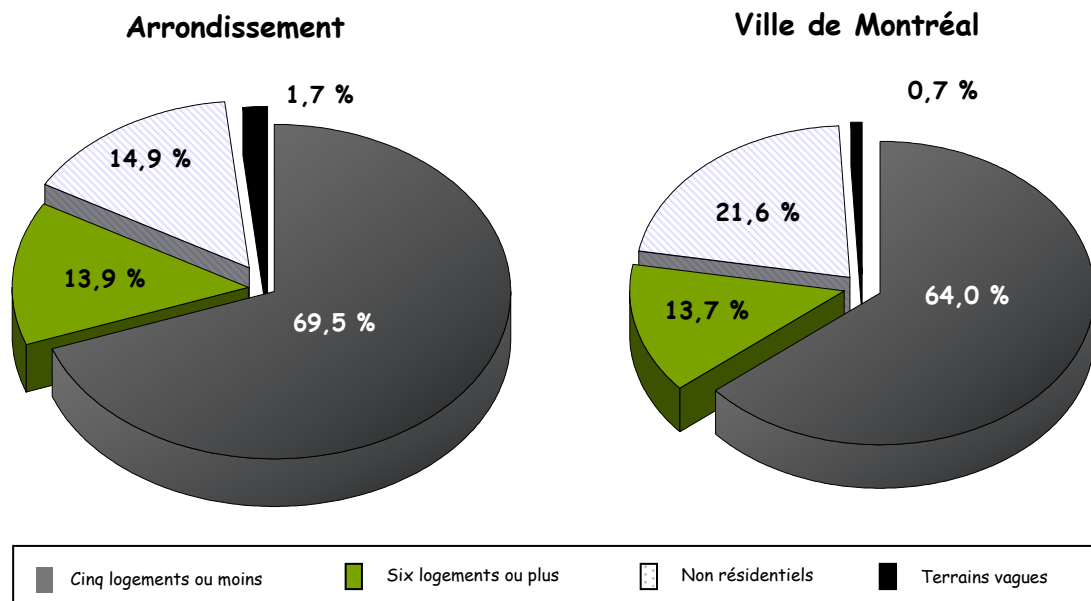
Catégories d'immeubles	Arrondissement		Ville de Montréal	
	Valeur ajustée 2017	Valeur ajustée 2018 <sup>1</sup>	Valeur ajustée 2017	Valeur ajustée 2018 <sup>1</sup>
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	7 129,7	7 283,8	146 161,9	148 423,9
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	1 404,3	1 459,9	30 463,0	31 785,5
Immeubles non résidentiels	1 506,5	1 565,1	49 129,5	50 208,3
Terrains vagues	166,1	170,2	1 621,8	1 703,3
<b>Total — immeubles imposables et compensables<sup>2</sup></b>	<b>10 206,5</b>	<b>10 479,0</b>	<b>227 376,2</b>	<b>232 121,0</b>

<sup>1</sup> Valeur ajustée après étalement, sur 3 ans, de la variation des valeurs par rapport au rôle précédent. Il s'agit de la base d'imposition en 2018.

<sup>2</sup> Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Source : Rôle foncier triennal 2017-2019 de la Ville de Montréal déposé le 14 septembre 2017.

### Proportion des valeurs ajustées 2018 par catégories d'immeubles



**Le Sud-Ouest**

## Richesse foncière uniformisée

Catégories de valeurs	Valeur au rôle triennal 2017-2019 (\$)	%	Valeur pondérée (\$)
Immeubles imposables	10 536 451 323	100,0 %	10 536 451 323
Immeubles visés au 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208	37 817 500	100,0 %	37 817 500
Immeubles visés au 2 <sup>e</sup> alinéa de l'article 210	0	100,0 %	0
Immeubles du gouvernement du Québec et ses entreprises visés au 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 255	63 854 901	100,0 %	63 854 901
Immeubles du gouvernement du Canada et de ses entreprises	113 397 911	100,0 %	113 397 911
Réseau de la santé et des services sociaux	74 051 100	80,0 %	59 240 880
Cégeps et universités	304 521 300	80,0 %	243 617 040
Écoles primaires	133 925 100	65,0 %	87 051 315
Autres immeubles scolaires	85 572 901	65,0 %	55 622 386
<b>Total</b>			<b>11 197 053 256</b>
<b>Facteur comparatif</b>			<b>101,0 %</b>
<b>Richesse foncière uniformisée (L.R.Q., chapitre F-2.1)</b>			<b>11 309 023 788</b>

Source : Rôle foncier triennal 2017-2019 de la Ville de Montréal actualisé le 14 septembre 2017.

Montant maximal d'emprunt que votre arrondissement peut décréter,  
en 2018, en vertu de l'article 544 al.2 (2o) de la LCV est de :

(RFU x 0,25 %) : **28 272 559 \$**

## Le Sud-Ouest

### Complément d'information par catégorie

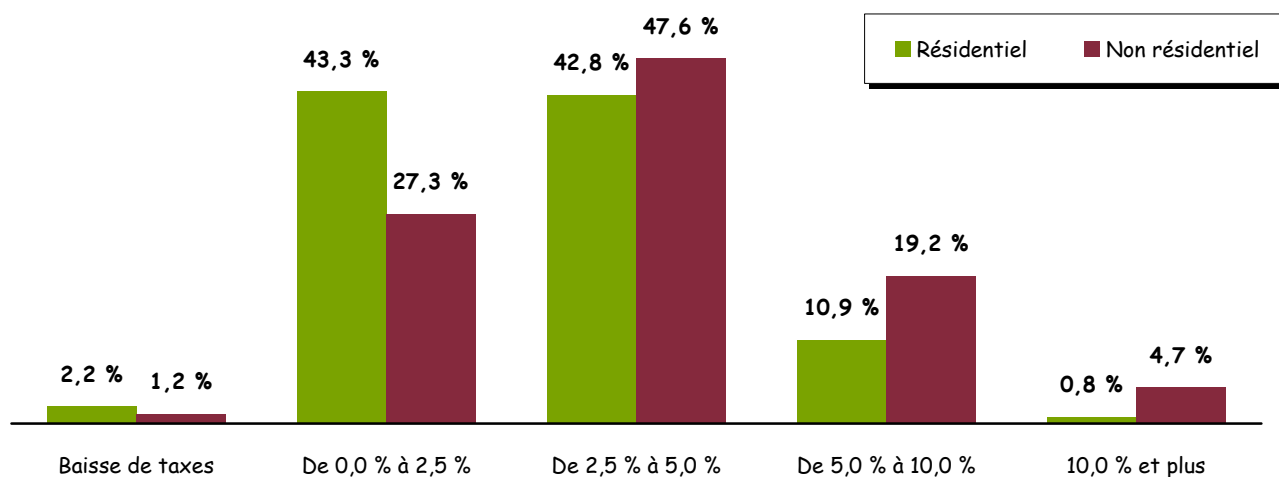
### Variation des charges fiscales entre 2017 et 2018

Variation de l'ensemble des charges **3,4 %** **4,6 %**

Variation par catégories d'immeubles	Résidentiel		Non résidentiel	
	Nombre d'immeubles	Variation moyenne	Nombre d'immeubles	Variation moyenne
1 logement (unifamilial) - Semi-commercial	2 484	3,8 %	740	4,6 %
1 logement (copropriété) - Commercial	10 679	2,4 %	421	5,7 %
2 à 3 logements - Industriel	4 873	4,0 %	108	3,0 %
4 à 5 logements - Institutionnel	803	3,7 %	210	2,7 %
6 logements ou plus	979	4,5 %		
Autres <sup>1</sup>	2 596	3,2 %		
	<b>22 414</b>		<b>1 479</b>	

<sup>1</sup> Comprend les terrains vagues et d'autres bâtiments secondaires.

Variation par tranches	Résidentiel		Non résidentiel	
	Nombre d'immeubles	Proportion	Nombre d'immeubles	Proportion
Baisse de taxes	500	2,2 %	18	1,2 %
De 0,0 % à 2,5 %	9 698	43,3 %	404	27,3 %
De 2,5 % à 5,0 %	9 600	42,8 %	704	47,6 %
De 5,0 % à 10,0 %	2 433	10,9 %	284	19,2 %
10,0 % et plus	183	0,8 %	69	4,7 %
	<b>22 414</b>		<b>1 479</b>	



**Le Sud-Ouest**

## Variation du compte de taxes moyen

	Types d'immeubles		
	Unifamiliale	Condominium	2 à 5 logements
<b>Valeur moyenne ajustée (2018)</b>	399 772 \$	317 895 \$	445 499 \$
<b>Taxes 2017</b>	<b>3 393 \$</b>	<b>2 735 \$</b>	<b>3 775 \$</b>
<b>Taxes 2018</b>			
Taxe foncière et tarification	2 661 \$	2 116 \$	2 966 \$
Contribution à la réserve financière de l'eau	406 \$	323 \$	452 \$
Taxe relative à la voirie	13 \$	11 \$	15 \$
Taxe d'arrondissement relative aux services	264 \$	210 \$	294 \$
Taxe d'arrondissement relative aux investissements	177 \$	141 \$	197 \$
<b>Total</b>	<b>3 522 \$</b>	<b>2 801 \$</b>	<b>3 925 \$</b>
<b>Variation totale (\$ - %)</b>	<b>129 \$</b> 3,8 %	<b>65 \$</b> 2,4 %	<b>150 \$</b> 4,0 %